



CEA/BSR-AC

CEA/BSR-AC INFOS

“Accélérer le développement d’une sous-région”

Numéro 006 de juillet à septembre 2006

Une publication du Bureau sous-régional pour l’Afrique Centrale de la CEA

Etude d’impact des négociations des APE: renforcement des capacités des Experts Camerounais



- ◆ Les Experts camerounais ont reçu une formation sur les méthodes d’évaluation d’impact des Accords de Partenariat Economique et sur le modèle WITS/Smart développé par la Banque Mondiale et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. [P. 3](#)

TIC:

L’accès reste très limité au Cameroun selon l’enquête
Scan-ICT [P. 4](#)

Intégration régionale en Afrique Centrale:

Nécessité de procéder à la rationalisation des différentes Communautés Economiques Régionales [P. 5 - 6](#)

ADF V:

La cinquième édition du Forum pour le Développement de l’Afrique aura pour thème: « Jeunesse et leadership au 21ème siècle » [P. 7](#)



En bref [P. 6 - 7](#)

- ◆ Société de l’information: des journalistes africains primés en Afrique du Sud
- ◆ BAD & CEA: mise en place d’un cadre stratégique de coopération

Edition disponible en ligne sur le site web du Bureau sous-régional pour l’Afrique Centrale de la CEA

<http://www.uneca.org/fr/sro/ac/>

EDITORIAL

La croissance soutenue de 7,3% enregistrée en Afrique centrale en 2005 va s'accélérer en 2006 principalement en raison du dynamisme du secteur pétrolier en Angola qui sera la véritable locomotive de la sous-région. L'année 2006 devrait ainsi se solder par un taux de croissance record de 9,2% pour la sous-région. Cette prévision s'appuie sur des cours du pétrole qui sont restés élevés (largement au-dessus de 70 dollars) pendant les huit premiers mois de 2006. Bien qu'il faille se réjouir de cette croissance record (la seconde en trois ans) il ne faut pas oublier qu'elle cache de grandes disparités entre pays de la sous-région. La plupart des taux de croissance de ces derniers demeurent encore inférieurs au taux de référence de 7% nécessaire pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Les gouvernements d'Afrique centrale doivent, par conséquent, continuer à fournir des efforts en matière de consolidation de la stabilité macroéconomique mais également en matière de promotion de l'investissement du secteur privé et de création d'emploi.

La création d'emploi est au cœur de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Des recherches récentes ont montré que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), en plus de faciliter l'accès à l'information, constitue un vecteur puissant d'amélioration des conditions de vie des plus démunis notamment les populations rurales et les jeunes personnes à la recherche d'un emploi. Le BSR/AC travaille actuellement sur un projet dont l'objectif est de donner la possibilité aux personnes

du monde rural et aux jeunes chômeurs de profiter des opportunités offertes par les TIC. Pour les premiers il s'agit, entre autre, de mieux écouler leurs productions sur les marchés et pour les seconds il s'agira d'augmenter leur chance d'obtenir un emploi.

L'emploi des jeunes sera également au cœur des débats du Cinquième Forum pour le Développement de l'Afrique (ADF V) dont le thème s'intitule : *Jeunesse et leadership au XXIème siècle*. La décision de consacrer ADF V à la jeunesse résulte de l'acceptation par les diverses parties prenantes que la stabilité politique, la consolidation sociale et la prospérité économique passent par la mise en valeur des capacités de la jeunesse.

Nous sommes convaincus que ce Forum qui se déroulera à Addis-Abeba du 16 au 18 novembre 2006 parviendra, entre autre, à l'élaboration de stratégies régionales et nationales permettant des transformer les potentialités de la jeunesse en atouts concrets pour un développement du continent fondé sur la démocratie, l'égalité des sexes, la paix et le respect des droits, et ce conformément aux objectifs de la Charte africaine de la jeunesse proposée par l'Union africaine, du NEPAD et aux objectifs de développement internationalement convenus, notamment les OMD.

Mamadou Hachim Koumaré

Directeur de la CEA/BSR-AC



CEA/BSR-AC

CEA/BSR-AC INFOS

~Accélérer le développement d'une sous-région~

Numéro 006 de juillet à septembre 2006

Une publication du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la CEA

Directeur de publication: Hachim KOUMARE

Equipe de rédaction: Albert YAMA, Abdoul KANE, Anne Marie BAKYONO, Fabrizio CARMIGNANI, Fatoumata DIAKHITE, Mamadou BAL, Estelle Merville KENFACK, Bertrand TACHAGO

Conception et Réalisation: Bertrand TACHAGO, Serge MBALLA MESSINI

Contact

Tél: +237 223 14 61 / 222 08 61 / 222 08 56

Fax: +237 223 31 85

B.P. 14935 Yaoundé, Cameroun

Email: sroca@uneca.org

ACTIVITES SECTORIELLES

Etude d'impact des négociations des APE: renforcement des capacités des Experts Camerounais

La région d'Afrique centrale (CEMAC, Sao Tome et Principe et la R. D. Congo) et l'Union Européenne négocient actuellement un Accord de Partenariat Economique (APE) dont un des objectifs est la création d'une zone de libre échange qui soit compatible avec les règles de l'OMC. L'entrée en vigueur des APE est prévue pour 1^{er} janvier 2008. La période 2000-2007 est celle au cours de laquelle les négociations sont menées. Afin d'atténuer ou d'annihiler certains effets négatifs que ces accords pourraient entraîner et surtout afin de bénéficier pleinement de ce type d'accord, de nombreuses réformes doivent être menées. Afin de mener à bien ces réformes, le Cameroun, qui est partie prenante de ces négociations, souhaite pouvoir disposer des mesures les plus fiables de l'impact de l'APE sur son économie et celles de la sous région.

C'est dans ce contexte que la CEA au travers de son BSR Afrique Centrale et de sa Division du Commerce, de la Finance et du Développement Economique a organisé, du 4 au 7 septembre 2006 un atelier de formation, afin de renforcer les capacités des experts camerounais en analyse économique des politiques commerciales. Ont participé à cet atelier des experts camerounais appartenant à différentes institutions : Conseil National de Suivre des Négociations Commerciales, différents ministères, Université de Yaoundé II, Secteur privé et société civile. Bien que provenant d'horizons différents, ces participants ont en commun leur expertise en matière de politique commerciale et de suivie des négociations commerciales bilatérales, régionales ou multilatérales. Renforcer les liens et les échanges entre les différents acteurs camerounais de la politique commerciale, constituait un des objectifs majeurs de cet atelier.

L'atelier a eu lieu dans les locaux du CREG (Centre d'Etude et de Recherche en Economie et Gestion, Université de Yaoundé II) pour les aspects théoriques, puis dans ceux du BSR/AC de la CEA pour les travaux pratiques. Après une introduction aux différents outils d'analyse économique des politiques commerciales, les participants ont pu se familiariser aux différentes possibilités qu'offre le logiciel WITS/SMART basé sur un modèle d'équilibre partiel et développé par la Banque Mondiale et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. Les présentations ont notamment portées sur l'utilisation de ce type d'outils dans l'analyse des impacts potentiels des APE avec l'Union Européenne. En effet, le Cameroun est actuellement engagé avec les autres pays de la CEMAC dans les négociations d'APE dans le cadre des relations entre l'U-



Une vue des Experts lors des travaux pratiques

nion Européenne et les pays Afrique Caraïbe Pacifique (ACP). Les présentations ont aussi porté sur la dimension régionale et les effets possibles d'un APE sur l'Intégration Régionale. En effet, le Cameroun étant l'acteur économique principal de la sous région, ses exportations vers les pays de la CEMAC risquent d'être fortement concurrencées par les exportations européennes en cas de mise en œuvre d'une zone de libre échange avec l'Union Européenne. La dynamique d'intégration régionale, son approfondissement et les aspects institutionnels de l'intégration sont fondamentaux aussi bien d'un point de vue régional mais aussi dans le contexte d'accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux. Enfin les participants ont pu mettre en pratique les enseignements théoriques en utilisant diverses fonctions du logiciel et en réalisant différentes simulations d'impact.

Le groupe d'experts a, par la suite, débattu afin d'établir les termes de référence d'une étude d'impact APE sur l'économie Camerounaise et les économies de la sous région. Cette étude sera réalisée conjointement par les experts camerounais et ceux de la CEA. Elle visera à apporter au Gouvernement camerounais des éléments d'informations complémentaires aux résultats des études d'impact de l'APE menées au niveau régional et national. L'étude prendra en compte les objectifs de la stratégie de développement du Cameroun telle que définie dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), entre autres, la diversification de la structure productive, la consolidation du tissu économique et notamment le tissu industriel et les PME-PMI, et l'approfondissement de l'intégration régionale.

ACTIVITES SECTORIELLES

L'accès aux TIC reste très limité au Cameroun selon l'enquête Scan-ICT



Publication des résultats de l'enquête Scan-ICT par S.E. Maïgari Bello Bouba, Ministre d'Etat, Ministre des Postes et Télécommunications, entouré de M. Hachim Koumaré, Directeur de la CEA/BSR-AC à sa gauche, du Directeur Général de l'ANTIC le Dr Ebot Ebot à sa droite.

Le Cameroun connaît une croissance plus ou moins soutenue du marché de l'Internet depuis la libéralisation du secteur des Télécommunications en 1998. Cependant, la prolifération des cybercentres et centres multimédia dans les grandes métropoles camerounaises, l'utilisation croissante des ordinateurs dans les services de l'administration publique et dans les divers secteurs de production à travers le pays traduisent-elles l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication par les Camerounais? Au vue des résultats de l'enquête Scan-ICT réalisée au Cameroun en Janvier 2006 sur 2451 unités par le Ministère des Postes et Télécommunications en collaboration avec la CEA et l'Institut National de la Statistique, il y a lieu de répondre par la négative.

En effet, sur déclaration de Maïgari Bello Bouba, Ministre d'Etat, Ministre des P&T, lors de la cérémonie

de publication des résultats de ladite enquête le jeudi 7 septembre 2006 à l'Hôtel Mont Fébé à Yaoundé, moins de 30% du territoire national est couvert par les services de téléphonie, moins de 7% des Institutions enquêtées disposent d'un ordinateur, moins de 27% des services de l'administration sont interconnectés à Internet.

Cette situation est la conséquence du coût élevé de communication et des outils relatifs au Cameroun, du manque de formation du personnel de l'administration et des usagers, du manque de maintenance des infrastructures TIC existantes, de l'inexistence d'une stratégie TIC pour le développement, du manque de sensibilisation de l'opinion publique.

Les données obtenues de l'enquête, d'une extrême importance sont nécessaires pour la formulation de la stratégie TIC du Cameroun ainsi que la définition des axes prioritaires de développement d'où la nécessité d'une mise à jour permanente de la base de données générée à l'issue de l'enquête Scan-ICT. A cette occasion, le Ministre d'Etat, Ministre des P&T s'est engagé pour une enquête TIC plus approfondie et étendue à toutes les couches de la société, réalisable tous les deux ans. Par ailleurs, un observatoire sera mis en place pour le suivi quotidien du développement des TIC au Cameroun et la politique de libéralisation du secteur va être renforcé par le Gouvernement, a poursuivi le Ministre d'Etat qui n'a pas manqué de témoigner à l'endroit de la CEA, représenté par le Directeur du BSR/AC, M. Hachim Koumaré, toute la gratitude du Gouvernement camerounais pour le soutien constant et sans faille.

A présent, aux principaux acteurs de l'édification d'une Société de l'Information inclusive au Cameroun (Gouvernement, secteur privé, société civile), de faire bon usage des résultats du Scan-ICT au Cameroun.

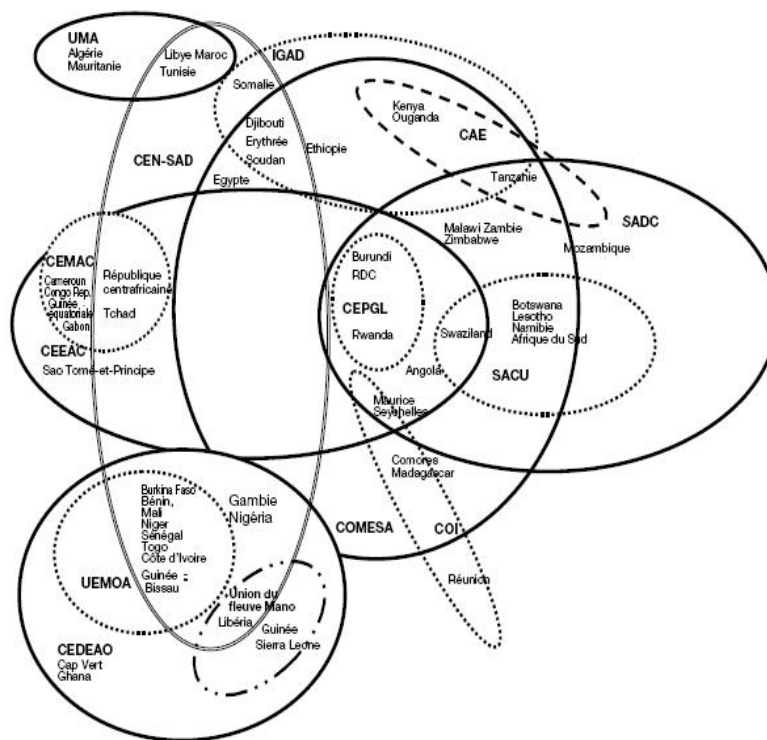
VISIBILITE ET COOPERATION

Point sur l'intégration régionale en Afrique Centrale

L'intégration régionale a été une priorité des dirigeants africains depuis les premières années de l'indépendance, et un cri de ralliement de nombreux Africains pendant plusieurs décennies. Le discours était à la fois politique et économique. Cependant, plusieurs années après l'indépendance, l'Afrique est encore en grande partie fragmentée en petites économies avec un commerce frontalier presque absent.

La stratégie de mise en œuvre de ce projet africain s'articulait autour d'un concept de cercles concentriques – les communautés

régionales - dont la convergence, l'harmonisation et l'unification progressive des schémas d'intégration devraient donner naissance à terme, à une union économique continentale. Cette stratégie confère aux communautés régionales et sous-régionales un rôle capital dans la réalisation des objectifs de l'Union. Il est donc capital que leur viabilité soit assurée, par la mise à leur disposition des ressources nécessaires à la réalisation de leurs mandats, mais aussi par une coordination judicieuse de leurs activités et programmes de coopération afin de les situer pleinement dans la logique de convergence sous-tendue par le Trait d'Abuja. L'existence d'un grand nombre d'Organisation Intergouvernementales (OIG) dans chacun et au-delà de chacun des espaces régionaux avec des aires géographiques qui se chevauchent et des mandats et programmes similaires limite considérablement la capacité de ces institutions à générer et canaliser un effort collectif durable, à même de relever les défis auxquels les Etats sont confrontés. Si quatorze OIG exercent dans le programme d'Intégration régionale sur l'ensemble du continent, seulement huit à savoir, l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), le Marché commun pour l'Afrique australe et de l'Est (COMESA), la Communauté de l'Afrique orientale (CAO), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), sont reconnues par l'Union



Le chevauchement des CER en Afrique. Source ARIA II

Africaine. Pour jouer pleinement leur rôle de pôles fédératifs du futur marché commun africain, les communautés régionales et sous-régionales devront impérativement trouver entre elles, puis entre elles et les autres OIGs, un modus operandi qui permette un enchaînement cohérent et rationnel des projets et programmes initiés, ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources allouées à la coopération régionale.

En Afrique Centrale, le processus d'intégration économique est principalement mis en œuvre par la CEMAC et la CEEAC, leurs institutions spécialisées et quelques OIG à champ d'action plus spécifique : la CICOS, la COMIFAC et l'OHADA notamment. La relance de la CEPGL, inscrite dans les objectifs à moyen terme de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs, devrait faire de cette institution un autre acteur du processus d'intégration en Afrique Centrale. Par ailleurs, des politiques et stratégies définies ou négociées dans d'autres cadres institutionnels interfèrent directement avec celles des communautés régionales. Il s'agit notamment des programmes du NEPAD, des négociations au sein de l'OMC et de celles relatives aux accords de partenariat ACP-UE. Cette multiplicité des institutions d'intégration et autres OIG opérant en Afrique Centrale en particulier, sans liens organiques entre elles, a de multiples implications tant au niveau des Etats qu'au niveau sous-régional. De plus, Les adhésions multiples ne permettent pas aux États membres de respecter facilement leurs engagements financiers vis-à-vis des Communautés Économiques Régionales (CER). Elles rendent difficile la mise en œuvre des nombreux programmes de chaque CER. Par conséquent, les pays sont lents à ratifier et à mettre en application les traités et programmes convenus. Certains programmes sont incompatibles et il existe une duplication des efforts. Cela signifie également une insuffisance dans l'appui et la promotion des CER dans les pays membres. (suite en page 6)

(suite et fin de la page 5)

Il est donc impératif de procéder à une rationalisation des différentes CER. Dans sa récente étude sur l'état de l'intégration régionale en Afrique (ARIA II), la CEA propose quatre scénarios pour la rationalisation. Il s'agit de la rationalisation par fusion et par l'absorption, la rationalisation autour des communautés enracinées, la rationalisation par

la division du travail et la rationalisation par la coordination et l'harmonisation. Cependant, si la décision finale sur le processus revient aux Chefs d'État africains et d'Afrique Centrale en particulier, la participation de tous les acteurs de l'Intégration régionale en Afrique Centrale est importante pour une mise en place à terme du marché commun de l'Afrique Centrale avec une zone de libre échange et d'unions douanières effectives.

EN BREF

Société de l'Information: des journalistes Africains primés en Afrique du Sud

Une dizaine de journalistes africains d'horizon divers ont été récompensés pour leurs efforts dans la couverture de la société de l'information, à Grahamstown (Afrique du Sud) lors d'une cérémonie marquant la 4ème édition du prix média-Initiative Société de l'Information en Afrique. Organisées par la CEA et ses partenaires, les festivités ont mobilisé du 11 au 15 septembre 2006 près de 500 journalistes d'une quarantaine de nationalités. Les prix media-Initiative Société de l'information en Afrique visent à encourager une couverture plus avertie des enjeux de la société de l'information ; celle qui permet de comprendre et d'utiliser les TIC comme levier du développement économique et social. Selon Mme Aida Opoku-Mensah, de la division des TIC, de la science et de la technologie à la CEA, « les journalistes africains sont des acteurs clefs de la société de l'information ; elle appelle une approche multidisciplinaire des reportages. Cela nécessite l'établissement d'un lien entre les TIC et les défis du développement en Afrique dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la

gouvernance et le commerce ».

Les prix décernés cette année couvrent plusieurs catégories notamment : la presse écrite, la radio, la télévision, la recherche et l'innovation, les femmes reporters. Ainsi, du Cameroun ont été primés :

- ◆ Marie Noelle Guichi , Premier prix AISI-GTZ catégorie presse écrite
- ◆ BAPIDI-MBON Didier Parfait, premier prix AISI-GTZ-RADIO
- ◆ Roger Taakam, premier prix AISI-IICD contenu locaux
- ◆ Jeanine Fankam, premier prix AISI-IDRC pour la recherche et l'innovation

Les prix media-Initiative Société de l'information en Afrique sont une initiative de la CEA, lancée en 2003 en partenariat avec l'agence de coopération allemande GTZ, le Centre international de recherche pour le développement, l'Institut pour l'information la communication et le développement.

BAD et CEA: mise en place d'un cadre stratégique de coopération

Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique(CEA), M. Abdoulie Janneh, et le Président de la Banque africaine de développement (BAD), M. Donald Kaberuka, ont signé le 9 septembre 2006 à Tunis un accord qui définit le cadre stratégique de coopération entre les deux institutions. L'accord a été signé aux termes d'une retraite de haut niveau de deux jours qui a réuni des cadres techniques de la BAD et de la CEA. La retraite a permis de faire le point sur la coopération entre les deux institutions, d'identifier les domaines les plus porteurs pour un partenariat renforcé et d'établir les modalités d'une coopération plus efficace.

Selon les termes de l'accord signé à Tunis, les deux institutions panafricaines conviennent de renforcer leur collaboration dans la gestion du savoir, le renforcement des capacités et la statistique. La gouvernance, le développement durable, l'intégration régionale et la promotion de l'égalité des sexes sont autant de domaines où la BAD et la CEA entendent désormais collaborer plus étroitement.

La BAD et la CEA ont engagé récemment des processus de réforme visant à recadrer leurs prestations pour mieux répondre aux besoins de l'Afrique.

Le rôle des produits de base dans le développement économique de l'Afrique Centrale

La question du rôle des produits de base dans le processus de développement économique de l'Afrique subsaharienne a été le thème de la VI Table Ronde Régionale organisée par le Common Fund for Commodities de 18 au 21 septembre à Yaoundé. Le BSR-AC a contribué à cette Table Ronde avec une présentation basée sur les résultats d'une étude économétrique des effets que la spécialisation dans la production et commercialisation des produits de base a sur la croissance économique. De cette analyse, l'intérêt élevé des exportations pour les produits de base a un effet négatif sur la croissance économique en Afrique Subsaharienne, ce qui n'est pas le cas pour les pays en développement en dehors du continent. Il s'agit donc de comprendre les raisons de cette "spécificité" de l'Afrique Subsaharienne et d'en identifier des solutions. Si cette

étude montre que, l'Afrique subsaharienne est différente des autres pays en développement par rapport aux produits de base qu'elle exporte et à l'intensité de sa dépendance de ses exportations de produits de base, elle suggère que la spécificité africaine ne s'explique pas à travers ces différences. Les productions de base de l'Afrique subsaharienne ne sont pas de manière intrinsèque négatives pour la croissance économique. Leur rôle dépend de leur interaction avec la qualité des institutions. La conclusion centrale de l'étude est donc que le processus de développement institutionnel, y compris la création de mécanismes de bonne gouvernance économique et un bon climat d'affaires, permettront de mieux exploiter le potentiel des productions de base, et d'éviter qu'elles soient un obstacle à la croissance économique de l'Afrique subsaharienne.

ANNONCES

ADF V: Jeunesse et Leadership au 21ème siècle

L'Afrique est un continent de jeunes, plus de 60 % de sa population étant âgée de moins de 25 ans. Ce facteur important doit être pris en compte dans toute véritable politique de développement social, politique et économique, en particulier pour promouvoir le progrès social, réduire les tensions politiques et maximiser les résultats économiques. Le rythme, l'intensité et l'ampleur du développement d'un pays dépendent de la façon dont la jeunesse est bien préservée, mobilisée et utilisée. Par rapport à d'autres continents, l'Afrique a une population de plus en plus jeune: selon les projections, les jeunes représenteront plus de 75 % de la population en 2015, compte tenu du taux de fécondité élevé qui sous-tend la dynamique démographique. Actuellement, les jeunes représentent 45 % de l'ensemble de la population active du continent; d'où la nécessité de tenir compte de ce facteur démographique dans les efforts de développement de l'Afrique.

De manière générale, les jeunes ne sont pas perçus comme des acteurs sociaux productifs et constructifs mais plutôt comme une source potentielle de déstabilisation politique, de délinquance et de criminalité. Pourtant, les mouvements politiques et sociaux de la période avant les indépendances étaient souvent dirigés par de jeunes gens qui se définissaient eux-mêmes comme des «jeunes» voulant apporter un appui dynamique aux chefs des mouvements de liberté et d'indépendance ou voulant s'opposer à leurs aînés qui semblaient satisfaits du clientélisme du pouvoir



colonial. Certains partis politiques ont été expressément bâtis autour de la jeunesse.

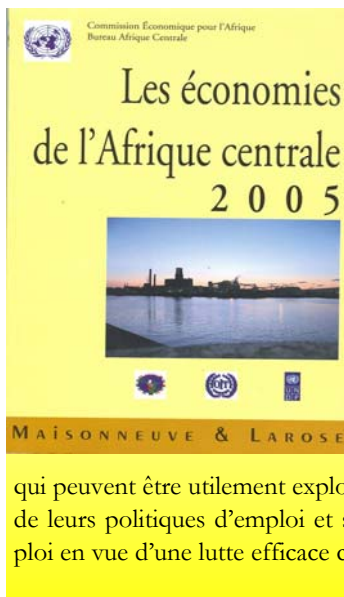
La décision de consacrer le cinquième Forum pour le développement de l'Afrique à la jeunesse résulte de l'acceptation par les diverses parties prenantes au développement de l'Afrique que la stabilité politique, la consolidation sociale et la prospérité économique passent par la mise en valeur des capacités de la jeunesse.

Si la jeunesse est devenue un sujet de préoccupation mondiale, la situation en Afrique (caractérisée par des taux de chômage et de sous-emploi si élevés qu'ils en sont embarrassants, l'exode vers d'autres continents, la participation à des conflits politiques et sociaux violents, etc.) est grave et demande une action stratégique au niveau régional et national.

L'objectif à terme d'ADF V est de réfléchir sur des stratégies régionales et nationales permettant de transformer les potentialités de la jeunesse en atouts concrets pour un développement du continent fondé sur la démocratie, l'égalité des sexes, la paix et le respect des droits, et ce conformément aux objectifs de la Charte africaine de la jeunesse proposée par l'Union africaine, du NEPAD et aux objectifs de développement internationalement convenus, notamment les OMD.

ADF V se tiendra du 16 au 18 novembre 2006 au centre de conférence des Nations Unies à Addis Abeba en Ethiopie.

PUBLICATIONS



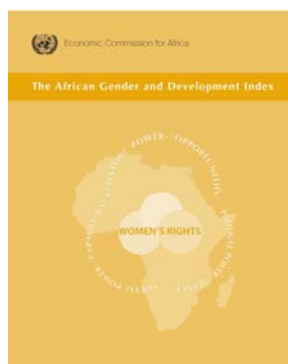
Ce rapport fait partie de la série des publications du Bureau de la CEA pour l'Afrique Centrale. Dans sa première partie il traite des récentes évolutions des indicateurs macro-économiques de la sous-région et de la situation sociale. Dans la deuxième partie, le rapport expose les différentes mesures et initiatives prises ou à prendre afin d'imprimer un rythme accéléré au processus de l'intégration économique de la sous-région. La troisième partie débouche sur une série de recommandations

qui peuvent être utilement exploitées par les pays dans la formulation de leurs politiques d'emploi et surtout l'instrumentalisation de l'emploi en vue d'une lutte efficace contre la pauvreté.

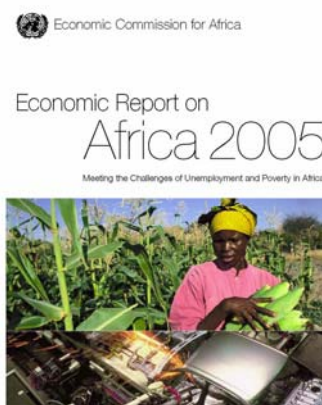


Le rapport intitulé « Deuxième rapport sur l'état de l'intégration régionale en Afrique : rationalisation des communautés régionales africaines (ARIA II) », évalue les progrès enregistrés par les communautés économiques régionales africaines dans la mise en œuvre du programme d'intégration régional en vue de réaliser les objectifs visés dans le Traité d'Abuja établissant la Communauté économique africaine qui, si elle se veut efficace, devra éliminer

toutes les barrières entravant la circulation des personnes, des biens et des services à travers le continent, favorisant ainsi un espace économique unique. Deux recommandations ont été faites dans le rapport, la première portant sur la rationalisation des besoins de la mise en œuvre en vue de se concentrer clairement sur les objectifs et la seconde propose un renforcement des principales institutions chargées d'accélérer l'intégration régionale en Afrique et de leur donner les ressources techniques, juridiques et financières nécessaires pour atteindre cet important objectif.

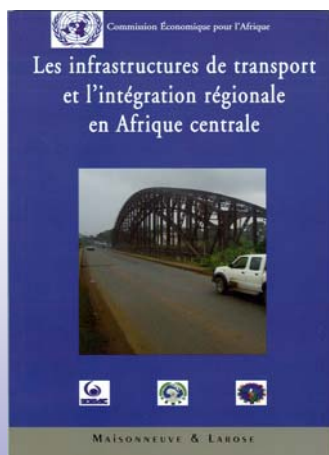


The African Gender and Development Index (AGDI) is a tool that maps the extent of gender inequality in Africa and assesses government performance. It consists of two parts, the quantitative Gender Status Index (GSI) and the qualitative African Women's Progress Scoreboard (AWPS).



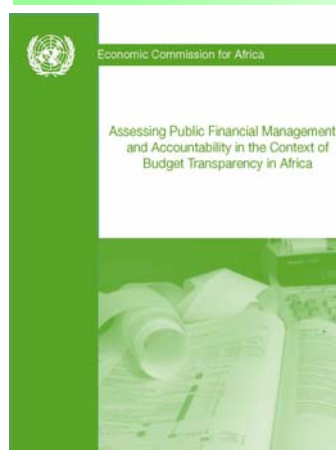
La pauvreté est beaucoup plus criante en Afrique que dans les autres régions en développement. Le fait qu'elle soit chronique et qu'elle ne fasse que s'aggraver est très difficile à comprendre. La part de la population totale vivant avec moins d'un dollar par jour, 46%, est plus importante que pendant les années 80 et 90, et ce malgré la hausse

significative du PIB en Afrique ces dernières années.



Le présent ouvrage souligne les lacunes du système de transport en Afrique centrale. Il s'attarde notamment sur un système routier peu intégré, avec la plus forte proportion des tronçons manquants (47%) du continent ; un réseau ferroviaire peu connecté, avec le plus faible potentiel d'intégration de l'Afrique ; un mode de transport aérien en difficulté, malgré l'émergence des compagnies privées; un système de transport par voies d'eau intérieures en baisse importante ; un mode de transport maritime caractérisé par un cabotage informel, et au plan réglementaire, sur le manque d'harmonisation des règles et procédures gouvernant le domaine des infrastructures de transport.

importante ; un mode de transport maritime caractérisé par un cabotage informel, et au plan réglementaire, sur le manque d'harmonisation des règles et procédures gouvernant le domaine des infrastructures de transport.



The policy goal behind the pursuit of fiscal transparency is to ensure that the objectives of fiscal policy, its legal, institutional, and economic framework, policy decisions and their rationale, data and information related to monetary and financial policies, and the terms of agencies' accountability, are provided to the public on an understandable, accessible, and timely basis.

Lancement le 15 octobre 2006 de la Base de données des Experts en Afrique Centrale, développée par la CEA/BSR-AC

Publications disponibles en ligne sur <http://www.uneca.org/fr/sro/ac/> et accessibles à la bibliothèque de la CEA/BSR-AC